SÉMINAIRE EN PARTENARIAT AVEC LE *PARLIAMENTARY INSTITUTE OF CAMBODIA*

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ACTIVITÉ

Coopération
Siem Reap (Cambodge)
11 au 15 décembre 2018

DÉLÉGATION QUÉBÉCOISE

- M. François Arsenault, Directeur général des affaires parlementaires de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ)

CONTEXTE

Le *Training Seminar on Parliamentary Responsabilities*, divisé en deux modules, est organisé par le *Parliamentary Institute of Cambodia* (PIC). Son objectif est de contribuer au renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires, notamment en permettant aux personnes participant de partager leurs expériences respectives.

Le PIC vise à renforcer les capacités des administrateurs parlementaires de la région de l'Asie du Sud-Est (Brunei, Cambodge, Indonésie, Laos, Myanmar, Thaïlande, Philippines et Vietnam), notamment en utilisant les exemples d'autres législatures (Belgique, Canada, France, Ontario, Parlement européen, Suède, Suisse, etc.). Le séminaire cherche également à favoriser le réseautage entre participants et à initier le développement d'un corpus de connaissances en matière d'affaires parlementaires.

L'ANQ a été sollicitée pour modérer certaines séances et effectuer des présentations sur les thèmes suivants :

1) l'évaluation des politiques publiques;
2) le *benchmarking* parlementaire;
3) les droits légaux et financiers des parlementaires et des fonctionnaires parlementaires.

OBJECTIFS ET RÉSULTATS

Partager les **bonnes pratiques de l'ANQ** sur les trois thématiques ciblées par le PIC, mais aussi à l'occasion des autres séances de formation.

- Le Directeur général a pu faire connaître les champs d'expertise de l'ANQ, que ce soit lors de ses présentations ou lorsqu'il modérait les séances.

- Les autres formateurs provenaient des institutions suivantes : *ASEAN inter-parliamentary Assembly*, Assemblée nationale française, *Institute of Fiscal Studies and Democracy*, Parlement de la Communauté française de Belgique (Fédération Wallonie-Bruxelles), PIC, Sénat du Royaume du Cambodge, Sénat français et *Straits Law Practice LLC*.

Contribuer au **renforcement des capacités des fonctionnaires parlementaires**, dans le but de promouvoir une administration parlementaire neutre, permanente et compétente.

- Près d'une cinquantaine de fonctionnaires parlementaires, provenant de huit institutions, ont participé à ce séminaire de formation.

Assurer le positionnement de l'ANQ en tant **qu'acteur de premier plan du renforcement institutionnel des parlements**.

- Le PIC a été grandement satisfait de la contribution de l'ANQ à son programme de formation et a affirmé vouloir renouveler son invitation pour les prochaines éditions.

STATISTIQUES

47	8	Des présentateurs provenant de 5	Des présentations sur 15
participantes et participants	parlements participants	institutions parlementaires	sujets différents

DÉPENSES

Tous les frais ont été pris en charge par le PIC.

Ce rapport a été approuvé par le participant.